



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne**

MRC de Portneuf

Province de Québec

# Avis public

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne**

## DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2025

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par le soussigné, Stéphane Genois, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne :

**QUE** conformément à l'article 1007 du Code municipal du Québec, le rôle général de perception pour l'année 2025 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 80, rue Principale à Sainte-Christine-d'Auvergne;

**QUE** l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti en vertu de l'article 1012 du Code municipal du Québec et de l'article 81 de la Loi sur la fiscalité municipale, soit avant le 1<sup>er</sup> mars 2025, à toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement des dites taxes, arrérages, ou autres deniers.

Si vous êtes contribuables de la municipalité et que vous n'avez pas reçu votre compte de taxes 2025, communiquez avec Mme Rosalie Perron, trésorière adjointe, au 418 329-3304 poste 102.

**DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'Auvergne, CE 21 FÉVRIER 2025.**

**Stéphane Genois**

Directeur général et greffier-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir publié le 21 FÉVRIER 2025 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 21 FÉVRIER 2025.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat de publication.

**Mélanie Bourgeois**

Adjointe à la direction / assistante-greffière